

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**Séance du 13 décembre 2018**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 179 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Patrick APPARICIO - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Auguste COLOMB - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Danielle MILON - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Yves WIGT - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

**Signé le 13 Décembre 2018**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018**

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Olivier FREGEAC - Serge ANDREONI représenté par Nicolas ISNARD - Philippe ARDHUIN représenté par Richard MALLIÉ - René BACCINO représenté par Marie-Josée BATTISTA - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Guy BARRET représenté par Olivier GUIROU - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Pierre GIORGI - Patrick BORÉ représenté par Patrick GHIGONETTO - Nadia BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD - Bruno CHAIX représenté par Jean MONTAGNAC - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Michèle EMERY - Pierre COULOMB représenté par Joël MANCEL - Sophie DEGIOANNI représentée par Jean-Louis CANAL - Jean-Claude DELAGE représenté par Richard FINDYKIAN - Christian DELAVET représenté par Frédéric GUINIERI - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Sylvaine DI CARO représentée par Alexandre GALLESE - Bruno GILLES représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Georges GOMEZ représenté par Maxime TOMMASINI - Michel ILLAC représenté par Marc POGGIALE - Mireille JOUVE représentée par Danièle GARCIA - Nathalie LAINE représentée par Roland MOUREN - Laurence LUCCIONI représentée par Marie-Louise LOTA - Marcel MAUNIER représenté par Jacques BESNAÏNOU - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Roger MEI représenté par Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Roger PELLENC représenté par Robert DAGORNE - Christian PELLICANI représenté par Patrick PIN - Claude PICCIRILLO représenté par Régis MARTIN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Roland POVINELLI représenté par Georges CRISTIANI - René RAIMONDI représenté par Yves WIGT - Maryvonne RIBIERE représentée par Sandra DUGUET - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Guy TEISSIER représenté par Martine VASSAL - Jean-Louis TIXIER représenté par Jérôme ORGEAS - Jocelyne TRANI représentée par Jeanne MARTI - Patrick VILORIA représenté par Xavier MERY - David YTIER représenté par Michel ROUX.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Bernard JACQUIER - Jean-Marie LEONARDIS - Michel MILLE - Stéphane PAOLI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Maryse RODDE - Eric SCOTTO - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Frédéric VIGOUROUX - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Samia GHALI représentée à 11h25 par Roland CAZZOLA - André JULLIEN représenté à 11h43 par Henri CAMBESSEDES - Jean-Pierre BAUMANN représenté à 12h15 par Dany LAMY - Danielle MILON représentée à 12h28 par Philippe CHARRIN - Jean-Claude GAUDIN représenté à 12h30 par Laure-Agnès CARADEC - Richard MALLIÉ représenté à 12h30 par Daniel GAGNON - Catherine PILA représentée à 12h45 par Solange BIAGGI - Carine ROGER représentée à 12h45 par Michel AZOULAI - Michel DARY représenté à 12h50 par Marie-France DROPY- OURET - Chrystiane PAUL représentée à 13h00 par Josette VENTRE - Lionel ROYER-PERREAUT représenté à 13h00 par Nathalie FEDI - Jean-Claude MONDOLINI représenté à 13h10 par Marie-Claude MICHEL - Pascale MORBELLI représentée à 13h10 par Loïc GACHON - Frédéric COLLART représenté à 13h15 par Béatrice ALIPHAT - Mireille BALLETTI représentée à 13h15 par Marie-Christine CALATAYUD - Sandrine D'ANGIO représentée à 13h15 par Stéphane RAVIER - Jean-François CORNO représenté à 13h20 par Jean-Pascal GOURNES - Yves MORAINÉ représenté à 13h20 par Sylvia BARTHELEMY.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Roger RUZE à 11h00 - Philippe GRANGE à 11h43 - Georges ROSSO à 11h43 - Christophe MASSE à 11h45 - Moussa BENKACI à 12h00 - Yves MESNARD à 12h30 - Patrick PIN à 12h30 - Jacques BOUDON à 12h40 - Yves WIGT à 12h45 - Marie MUSTACHIA à 12h50 - Roland MOUREN à 13h00 - Albert GUIGUI à 13h00 - Jean-Claude FERAUD à 13h05 - Eliane ISIDORE à 13h10 - Gaby CHARROUX à 13h10.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**TRA 018-5108/18/CM**

**■ Approbation du programme et de la révision de l'affectation de l'opération d'investissement extension du réseau de tramway de Marseille de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre**

**MET 18/9049/CM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de prolonger le réseau de tramway de Marseille de la rue de Rome (Préfecture) vers la place du Quatre Septembre. Cette extension poursuit les objectifs de rééquilibrer l'intermodalité au profit des transports en commun, de délester le centre-ville des bus et réduire la circulation automobile.

En 2003, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) a lancé une première phase de modernisation et d'extension du réseau de tramway marseillais avec la création des lignes Noailles-Les Caillols, Quatre Septembre-La Blancarde et Bougainville-Castellane. Toutefois, le tronçon rue de Rome/Préfecture – Quatre Septembre de ce projet n'a pas été réalisé.

L'opportunité de ce tronçon a de nouveau été analysée en 2013 dans le cadre du Schéma Directeur des TCSP mené par MPM. Il est inscrit dans l'agenda de Mobilité de la Métropole. Cette extension projetée devrait être opérationnelle à l'horizon des jeux olympiques 2024.

Pour ce faire, une autorisation de programme n°181432TP a été votée pour un montant de 75 000 000 d'euros Hors Taxes.

Par délibération TRA007-3245/17/CM du 14 décembre 2017, le Conseil de la Métropole a approuvé la création de l'opération d'investissement afférente ainsi que l'affectation partielle pour un montant de 1 800 000,00 euros hors taxes afin de permettre le lancement des études.

Un programme pour l'extension du réseau de tramway vers la place du Quatre Septembre a été élaboré.

Ce projet présente un intérêt stratégique pour l'agglomération à plusieurs titres.

Il entre pleinement dans l'objectif de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de développement de son réseau de transports collectifs en site propre (TCSP) et contribue au rééquilibrage de la desserte des populations sur une aire urbaine plus vaste.

La desserte vers l'Ouest, essentielle pour un développement harmonieux du territoire marseillais, sera améliorée. La croissance du réseau de tramway s'articulera avec la suppression d'un grand nombre de dessertes bus dans le centre-ville.

Ainsi, il accompagnera le plan centre-ville par la suppression d'un nombre important de bus, qui y circulent aujourd'hui, et dont l'objectif majeur est d'étendre le grand centre-ville de Marseille. Ce projet contribuera également au rayonnement des Pôle d'échanges de la place du 4 septembre et de Saint-Victor et de la station de correspondance tram/métro Estrangin.

Il permettra la desserte de certains des quartiers les plus densément peuplés du 6<sup>me</sup> et du 7<sup>me</sup> arrondissement de Marseille et facilitera l'accès à la colline. D'autre part l'extension du réseau de tramway au sud contribuera à la valorisation de l'espace public d'un des axes les plus emblématiques de Marseille : Puget / Corderie / Corse.

Cette extension augmentera le rayonnement et l'efficacité de l'ensemble du réseau de TCSP de l'agglomération.

**Signé le 13 Décembre 2018**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018**

La part modale des transports en commun sera augmentée, la circulation automobile sera apaisée, l'espace urbain gagnera en qualité.  
Le centre-ville étendra son rayonnement et son accessibilité sera largement améliorée.

Par ailleurs, il s'intègre dans les objectifs de l'agenda mobilité à l'horizon 2023.

Le prolongement évoqué au titre du présent rapport porte sur un linéaire supplémentaire de 2,1 km (rue de Rome / Préfecture – place du 4 septembre).

Cette extension implique l'augmentation de la flotte de matériel roulant tramway afin de maintenir le niveau de service en TCSP.

De nouvelles rames seront mises en service, dont le remisage et la maintenance seront assurées aux dépôts existants.

Le programme de l'opération prévoit une enveloppe de travaux de 62,4 million d'euros hors taxes (aux conditions économiques de juin 2018).

Afin de permettre la poursuite du projet, il y a lieu d'approuver le programme de l'opération et d'affecter la totalité de l'opération afin d'intégrer le montant des travaux, les coûts liés aux libérations des emprises, les coûts de déviation des réseaux à la charge du maître d'ouvrage, les frais de maîtrise d'ouvrage portant sur la phase réalisation. Le montant total de l'opération est ainsi affecté à hauteur de 75 000 000 d'euros hors taxes.

L'affectation de l'opération d'investissement n° 2018104200 - Extension du tramway de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre, d'un montant de 1 800 000 euros hors taxes inscrite au budget annexe Transports enregistrée dans l'autorisation de programme 181432TP du programme n° 43 de la Métropole doit être révisée pour un montant de 73 200 000 d'euros hors taxes afin d'être portée à 75 000 000,00 euros hors taxes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du Conseil de Métropole TRA007-3245/17/CM du 14 décembre 2017 approuvant la création de l'opération d'extension du réseau de tramway de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre et son affectation pour un montant de 1 800 000 euros HT ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille Provence du 11 décembre 2018.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

**Signé le 13 Décembre 2018**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018**

- Qu'il convient d'approuver le programme portant sur l'opération d'Approbation du programme et de la révision de l'affectation de l'opération d'investissement extension du réseau de tramway de Marseille de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation totale pour un montant total de 75 000 000 d'euros hors taxes de l'opération d'investissement n° 2018104200 - Extension du tramway de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est approuvé le programme de l'opération d'extension du réseau de tramway de Marseille de la rue de Rome (Préfecture) vers la place du Quatre Septembre.

#### **Article 2 :**

Est approuvée la révision de l'affectation de l'opération n° 2018104200 - Extension du tramway de la rue de Rome vers la place du Quatre Septembre, pour un montant de 73 200 000 d'euros hors taxes afin d'être portée à 75 000 000,00 euros hors taxes, rattachée au programme n° 43 - autorisation de programme n° 181432TP.

#### **Article 3:**

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget. L'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération s'établit comme suit :

CP 2018 : 177 235,00 euros hors taxes

CP 2019 : 70 000,00 euros hors taxes

CP 2020 : 1 400 000,00 euros hors taxes

CP 2021 : 3 000 000,00 euros hors taxes

CP 2022 : 13 200 000,00 euros hors taxes

CP 2023 : 26 000 000,00 euros hors taxes

CP suivants : 31 152 765,00 euros hors taxes

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM

Signé le 13 Décembre 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018